

Réf: Dossier 469311

Avis de constitution

SOCIETE « DJOLO SARL »

Siège ABIDJAN- COCODY ANGRE DJOROBITE 2 NON
LOIN DE L'ECOLE ETOILE DU MATIN- LOT 329, ILOT 36, Lot
329, Ilot 36

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 24/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DJOLO SARL »

Objet : - VENTE DE SABLE ET DE GRAVIER
- VENTE DE TOUS MATERIELS DE CONSTRUCTION

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN- COCODY ANGRE DJOROBITE 2 NON
LOIN DE L'ECOLE ETOILE DU MATIN- LOT 329, ILOT 36, Lot
329, Ilot 36

Dirigeant(s) M ZUNON CHRISTIAN OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01464 du 02/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07457/GTCA/RC/2026 du 02/02/2026

